

Résolution adoptée à la séance plénière du 29 mars 2021

Pour une politique nationale de santé environnement au cœur des territoires

Déclaration du groupe CGT-FO

Quand l'environnement se dégrade, la santé se dégrade ; pas seulement la santé humaine mais celle de l'ensemble des organismes vivants dans un écosystème donné. Ces dégradations peuvent causer des déséquilibres dans la nature, affecter le vivant sur du long terme et augmenter la prévalence de maladies parfois silencieuses mais qui peuvent être fatales pour la vie, comme certains cancers, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires, etc. Mais les mauvaises conditions environnementales peuvent aussi tuer rapidement quand par exemple l'accès à l'eau potable devient inexistant. Selon l'Unicef 4 500 enfants meurent chaque jour à cause de l'insalubrité de l'eau, en particulier dans les pays pauvres. Beaucoup de décès peuvent être évités et l'espérance de vie peut sensiblement augmenter dans le monde avec une meilleure lutte contre les dégradations qui touchent l'environnement. Pour l'OMS, la mortalité liée à l'environnement est à l'origine de 12.6 millions de décès dans le monde, dont 8.2 millions imputables aux maladies non transmissibles. Ces chiffres montrent l'étendue des dégâts et ce sont souvent les plus pauvres et les plus précaires qui les subissent davantage.

Pour le groupe FO, il est important de sensibiliser aux impacts de la dégradation de l'environnement sur la santé humaine et nous espérons que cette résolution va y participer. Nous saluons sa qualité et l'engagement de Madame Agnès Popelin dans ce travail. Nous sommes bien sûr en accord avec une grande partie des pistes proposées pour agir contre ces maladies qui causent des dégâts irréparables pour notre santé. Il faut s'attaquer aux sources de ces dégradations en combattant les différents polluants, en améliorant la qualité de l'air et en permettant aux travailleurs d'avoir de meilleures conditions de travail. Il faut penser la santé dans sa globalité, combattre les causes des maladies, renforcer la prévention et permettre à notre système de santé d'avoir les moyens humains et matériel nécessaires pour assurer ses missions de santé publique. Il faut développer la recherche pour mieux comprendre le lien entre l'environnement et la santé mais aussi pour trouver des solutions alternatives qui répondent à nos différents besoins. Il faut également combattre les inégalités sociales et économiques qui rendent encore plus vulnérables une partie de nos concitoyens en les surexposant aux dégradations de l'environnement. Il faut une coopération internationale renforcée pour aider les plus pauvres à satisfaire leurs besoins vitaux sans prendre le risque d'être malade ou de mourir.

Le groupe FO a voté pour cette résolution